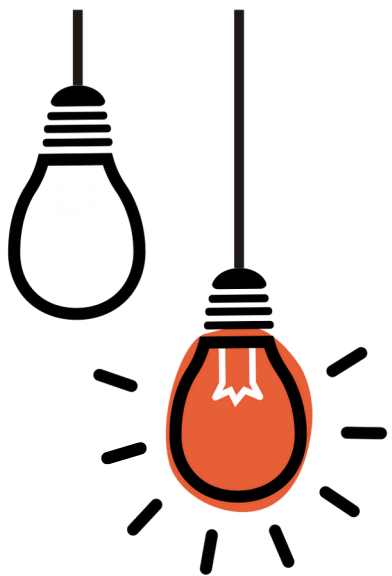




Note d'actualité

Nous l'attendions, elle est arrivée : la loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement a été approuvée.

Avant les congés d'été, nous vous avons annoncé que la loi était sur le point d'être approuvée. C'est chose faite depuis le 15 octobre et son passage à l'Assemblée nationale. Et c'est une bonne chose dans le climat politique et économique que nous connaissons.

Pour une analyse de la loi, nous vous renvoyons à la note d'actualité que nous avons publiée fin juillet, disponible à l'adresse suivante :

https://www.legacite.fr/_files/ugd/2730e3_79de71c945c14eeaa3d8d94b748fac38.pdf

Le cabinet organisera d'ici la fin de l'année une matinée d'information pour faire le point sur cette loi et plus généralement sur l'évolution du droit de l'urbanisme sur les deux dernières années.



Cédric BORNARD, Avocat Associé, Pôle Public

Léga Cité
AVOCATS

www.lega-cite.fr